

L'ORDRE DE LA TOISON D'OR

Institué à Bruges le 10 janvier 1430 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à l'occasion de son mariage avec Isabelle du Portugal, l'ordre de la Toison d'or, dès son origine, se place parmi les plus prestigieuses institutions chevaleresques.

L'épitaphe du duc de Bourgogne, " Pour mieux maintenir l'Eglise qui est à Dieu maison, j'ai mis sus le noble ordre qu'on nomme Toison ", indique clairement la volonté du fondateur de lier son ordre, voué à Saint André et à la Vierge Marie, à la foi catholique.

Politiquement une telle institution permettait au duc de cimenter l'union de ses différents territoires : Bourgogne, Flandres, Artois, provinces des Pays Bas, lui attachant de façon éclatante, par un serment solennel, l'élite de ses sujets et alliés.

Les statuts composés de soixante-six articles, en langue bourguignonne furent promulgués à Lille le 21 novembre 1431 à l'occasion du premier chapitre de l'Ordre, au cours duquel furent distribués par le duc les vingt-quatre premiers colliers.

Le nombre de chevaliers, d'abord fixé à trente-et-un fut augmenté par Charles Quint à cinquante-et-un, puis largement dépassé. Jusqu'au règne de Philippe II qui se fit attribuer en 1610, en tant que souverain de l'Ordre, le droit de nommer les chevaliers selon son bon plaisir, les membres de Ordre de la Toison d'or étaient élus au cours des chapitres régulièrement tenus ; ils devaient être nobles, catholiques et irréprochables selon les lois de la chevalerie.

L'administration de l'Ordre était assurée par quatre grands officiers : le Chancelier, le Trésorier, le Greffier et le Roi d'Armes appelé " Toison d'or ". Ce dernier portait dans les cérémonies la Potence blasonnée aux armes des chevaliers en vie.

L'article trois des statuts décrit le collier composé de briquets et de pierres à feu, auquel était accrochée une toison d'or " pendante et branlante ". Ces colliers, propriété de l'Ordre, devaient être restitués au trésorier à la mort du chevalier. Leur port quotidien fut supprimé par Charles Quint qui approuva l'usage de porter la toison seule. Au XVIII^e siècle, fut instauré le port de l'insigne autour du cou, suspendu à un ruban rouge ; les chevaliers doivent avoir à leur boutonnière, tous les jours, la réduction de la toison d'au moins cinq centimètres.

Il faut remarquer que, dès sa création, la souveraineté de l'Ordre de la Toison d'or revêt un caractère extra-territorial et est rattachée au chef héréditaire de la Maison de Bourgogne et non de l'Etat de Bourgogne. L'article soixante-cinq des statuts stipule que " après l'extinction de la Maison de Bourgogne en ligne masculine, l'époux de la fille et héritière du dernier Souverain, soit souverain de l'Ordre ". Ainsi à la mort de Charles le Téméraire en 1477, l'archiduc Maximilien d'Autriche, futur empereur, acquit par son mariage avec Marie de Bourgogne le titre de duc de Bourgogne et la suzeraineté de l'Ordre.

A l'issue du traité de Cambrai en 1529, Charles Quint renonçant au duché de Bourgogne en faveur de François Premier, en conserva le titre honorifique toujours porté jusqu'à nos jours par les souverains de l'Ordre de la Toison d'Or.

Lors de l'abdication de son père ce fut Philippe II qui recueillit avec l'Espagne et les Pays Bas l'héritage de la Toison d'or, désormais rattachée pour presque deux siècles à la branche espagnole des Habsbourg.

Celle-ci s'éteignit le premier novembre 1700 en la personne de Charles II d'Espagne. Il laissait comme seul héritier son petit neveu, Philippe d'Anjou, petit fils de Louis XIV.

La succession fut revendiquée par l'empereur Léopold d'Autriche pour son fils cadet, le futur Charles VI.

Le problème de la suzeraineté de l'Ordre de la Toison d'or fut l'un des éléments de la guerre de Succession d'Espagne qui dura plus de dix ans, embrasant une grande partie de l'Europe.

Dès 1701 Philippe V distribuait des colliers de la Toison d'Or tandis que l'archiduc Charles se proclamait seul chef légitime de la Maison de Bourgogne. Après son accession à la dignité impériale le 21 décembre 1711, il nomma des chevaliers en janvier 1712 et fit célébrer à Vienne, avec faste et éclat la fête de la Saint André.

Le traité d'Utrecht en 1713 octroya, entre autre, à l'Autriche les Pays-Bas catholiques où était conservé, à Bruxelles, le Trésor de l'Ordre, mais chacun des prétendants persista à s'attribuer le titre de duc de Bourgogne et la souveraineté de l'Ordre de la Toison d'or. Après l'échec sur ce point du Congrès de Cambrai, un accord tacite fut conclu lors de la Paix de Vienne en 1725 entre les deux souverains qui décidèrent de conserver conjointement leur vie durant tous leurs titres, consommant en quelque sorte la séparation en deux branches distinctes de l'Ordre de la Toison d'or.

A la mort de Charles VI, sans héritier mâle, le problème fut à nouveau soulevé lors de la convention électorale de Vienne et Francfort en 1741 ; mais Philippe V ne put, malgré ses efforts, s'assurer la primauté de la suzeraineté de l'Ordre revendiquée selon les statuts originaux par Marie-Thérèse pour son époux François de Lorraine, le fils du dernier duc régnant de Lorraine, Léopold 1^{er}. Le différend entre l'Autriche et l'Espagne ne fut jamais résolu et Ferdinand VI refusa l'insertion d'une clause spécifique destinée à régler ce problème dans le Traité d'Aix la Chapelle, préférant, par une note du 20 novembre 1748, dénier " à toute puissance le droit de lui contester la Souveraineté de l'Ordre ". La Toison d'or resta donc l'Ordre le plus prestigieux des monarchies espagnoles et autrichiennes jusqu'à leur chute.

Toutefois, la souveraineté de l'ordre n'étant pas liée à la couronne mais au titre de la Maison de Bourgogne, il survécut aux mutations politiques et continua d'être distribué par les Bourbon d'Espagne et les Habsbourg Lorraine.

La branche autrichienne, dont la grande maîtrise appartient depuis 1930 à l'archiduc Otto de Habsbourg-Lorraine, est restée étroitement liée aux statuts édictés par Philippe le Bon, dont la stricte observance, assouplie par le roi Philippe II, avait été remise en vigueur par l'empereur Charles VI ; les chevaliers dont le nombre est limité à cinquante doivent être d'extraction noble et de confession catholique. Ils se réunissent annuellement pour la fête de Saint André. Le trésor et les archives de l'Ordre transportés de Bruxelles à Vienne lors de l'invasion des Pays-Bas

en 1794, sont toujours la propriété de l'Ordre reconnu le 8 septembre 1953 par la République autrichienne comme Personne Juridique de Droit International.

La branche espagnole est devenue au XIX siècle un “ ordre dynastique à titre civil ” par les décrets du 26 juillet 1847 et du 28 octobre 1851. La collation de l'Ordre n'est plus soumise à conditions et le collier a largement été distribué aux chefs d'Etats. Contrairement aux statuts la souveraineté de l'Ordre a été exercée par une femme, la reine Isabelle II, par le duc de la Torre et par Amédée de Savoie qui ne pouvaient se prévaloir du titre héréditaire de duc de Bourgogne. Le général Franco, par contre ne distribua pas la Toison d'Or dont la souveraineté était revenue au comte de Barcelone. Depuis son accession au trône, le 22 novembre 1975, le roi Juan Carlos, réunit à nouveau la grande maîtrise de l'Ordre et la couronne d'Espagne.

Le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur autorise les citoyens français à accepter l'Ordre de la Toison d'or qu'il soit décerné tant par l'archiduc Otto de Habsbourg que par le Roi d'Espagne.

1) Portrait de Léopold 1^{er} de Lorraine

atelier de Jacob van Schuppen (1760-1751)

Huile sur toile

Musée National de la Légion d'Honneur et des Ordres de Chevalerie.

cf : Bulletin de la Société des Amis du Musée n° 2, pp7-11

2) Reliure aux armes du prince de Kaunitz-Rietberg (1711-1794)

In-16, XVIII siècle. Collection Comte Edouard de Sevin.

Chancelier d'Etat, le prince Wenceslas de Kaunitz-Rietberg fut nommé chevalier de la Toison d'Or en 1749 par François 1^{er} de Habsbourg Lorraine. Epoux de Marie-Thérèse d'Autriche, fille de l'empereur Charles VI qui l'avait instituée son héritière, le fils du duc Léopold 1^{er} de Lorraine était devenu en 1740, à la mort de son beau-père, neuvième chef et souverain de l'Ordre de la Toison d'Or.

Le prince de Kaunitz-Ritberg, surnommé “ le cocher de l'Europe ” eut une grande influence sur l'impératrice Marie-Thérèse ; il signa en 1748 le Traité d'Aix la Chapelle et conclut en 1756 le traité d'Alliance entre la France et l'Autriche.

3) Philippe V, roi d'Espagne confère la Toison d'or au Maréchal de Tessé, ambassadeur à Madrid.

Ecole française, XVII^e siècle.

Huile sur toile

Signée datée : “ Lausmonier prinxit, 1725 ”

Inscription : “ Cérémonie de l'Ordre de la Toison d'Or conférée à Mgr le maréchal de Tessé en février 1725 ”.

Le Mans, musée Tessé.

Reproduction photographique

René de Froulay, comte de Tessé (1651-1725) devint maréchal de France en 1703 après la victoire de Luzzara, en Italie, sur les autrichiens (15 août 1702). Il mena parallèlement à une brillante carrière militaire des missions diplomatiques

et fut ambassadeur à Rome en 1708 puis à Madrid en 1723. C'est alors que Philippe V lui remit le collier de l'Ordre.

Depuis une réforme de Philippe II en 1560 les chevaliers n'étaient plus élus au cours des chapitres mais nommés selon le bon plaisir du Souverain de l'Ordre.

La cérémonie d'investiture au cours de laquelle le nouveau chevalier doit prêter serment sur les Evangiles, ne se déroule pas, pour le maréchal de Tessé, dans une chapelle mais dans une salle de palais, non identifiée, selon un nouvel usage propre à la branche espagnole de la Toison d'Or.

Les chevaliers et le grand maître ne revêtent point l'ornat, dont le port avait été pratiquement abandonné depuis le règne de Philippe II et ne sera pas remis en vigueur en Espagne comme ce fut le cas en Autriche.

**4) Reliure aux armes de Philippe V roi d'Espagne,
ceintes des colliers de l'Ordre de la Toison d'Or et du Saint Esprit.
1701. Collection Edouard Secretan**

**5) Bossette de harnais aux armes d'Espagne,
ceintes du collier de la Toison d'Or.**

Bronze doré, XVIII^e siècle
Collection Comte Edouard de Sevin.

6) Pendentif de l'Ordre de la Toison d'Or de Chateaubriand

Or et émaux, première moitié du XIX^e siècle
Collection privée

Le vicomte François-René de Chateaubriand (1768-1848) reçut l'Ordre de la Toison d'Or le 8 avril 1824, en même temps que Villèle, des mains de Monsieur, délégué par Ferdinand VII. Il avait été nommé chevalier le 4 décembre 1823.

La cérémonie eut lieu aux Tuileries, dans l'appartement du frère du roi, en présence de six chevaliers dont Talleyrand et Pozzo di Borgo (cf. J. Fourcassié, Villèle, Paris 1954).

Une lettre en date du 31 janvier 1824, signée du roi et du greffier Jacques de La Quadra l'avait prévenu : " Mon très cher et très aimé bon cousin, afin d'effectuer l'élection que j'ai faite de votre personne pour vous associer à l'aimable compagnie de mon très noble et ancien ordre de la Toison d'Or : j'ai fait dresser mes lettres patentes de procure, en vertu desquelles j'ai requis mon bien aimé frère et cousin, S.A.R. comte d'Artois, de vous recevoir en mon nom dans ledit ordre, et vous en délivrer le collier aux cérémonies accoutumées ;... "

Si Chateaubriand reçut bien son pendentif, il n'eut jamais le collier de la Toison d'Or. Son neveu, à qui l'Ordre en réclamait la restitution en 1849, en obtint confirmation de Villèle qui, lui non plus n'avait jamais obtenu le collier, bien qu'il ait réglé au Trésor de l'Ordre 398 doublons d'or.

Dans le " Congrès de Verone " Chateaubriand énumère toutes les décorations reçues des différentes cours européennes fin 1823, alors qu'il était encore ministre des Affaires Etrangères. Mais il n'avait pas fait partie, comme Villèle, de la promotion de l'Ordre du Saint Esprit et en fut affecté : " Le dessein du roi était de nous blesser : il nous comptait pour trop peu. Nous ne nous mesurons

pas à l'aune d'un bandeau de soie ; mais nous sommes sensibles à l'injure quand elle part de haut. Par nous seul l'Europe s'était maintenue en paix... ”. Chateaubriand ne démissionna pas “ L'achèvement de notre entreprise nous avait fait nous résoudre à rester... ” mais il s'en ouvrit à Louis XVIII : “ Cette zone bleue dont on aurait remarqué l'absence sur notre poitrine, aurait prouvé que sa Majesté était peu satisfaite de nous, et que les autres rois s'étaient trompés en nous conférant leurs premiers Ordres ”. Il obtint le Saint Esprit quelques jours après, le 5 février 1824, peu avant son départ du Conseil du roi.

7) Nomination dans l'Ordre de la Toison d'Or de Chateaubriand, 4 décembre 1823

Brevet signé du roi Ferdinand VII

*double sceau en cire rouge un aux armes d'Espagne, l'autre des ducs de Bourgogne.
Collection privée.*

Il est probable que ce document fut remis à Chateaubriand le jour de la cérémonie d'investiture, le 8 avril 1824.

En effet tel fut le cas pour Villèle, reçu chevalier de la Toison d'Or le même jour que l'écrivain.

Il faut remarquer que parmi les titres du roi Ferdinand VII figure celui de duc de Bourgogne, indissociablement lié à la souveraineté de l'Ordre de la Toison d'Or.

8) Pendentif de l'Ordre de la Toison d'Or du Prince Impérial

Or et émaux, saphir, deuxième moitié du XIX^e siècle

Musée National de la Légion d'Honneur et des Ordres de Chevalerie.

Eugène Louis Napoléon Bonaparte, Prince Impérial de France, fils de Napoléon III et d'Eugénie de Montijo, naquit le 16 mars 1856. Il reçut au berceau la Toison d'Or espagnole dont la souveraineté appartenait alors à la reine Isabelle II. Son père, l'empereur, avait été nommé chevalier du même ordre en 1850, alors qu'il était Prince Président.

Le jeune prince connut un tragique destin, exilé de France depuis le 5 septembre 1870, il mourut prématurément, portant l'uniforme anglais, le 1^{er} juin 1879 lors de l'expédition du Zoulouland.

L'insigne de la Toison d'Or du Prince Impérial comporte un saphir, figurant le silex d'où jaillissent les flammes émaillées rouges. De très belle qualité, il reste d'une grande sobriété alors que certains pendentifs étaient devenus de véritables joyaux, surchargés de pierreries.

9) Pendentif de l'Ordre de la Toison d'Or, branche espagnole

Or et émaux, deuxième moitié du XIX^e siècle

Collection baron de Cassagne

Le bijou espagnol de la Toison d'Or est composé de la superposition des symboles de l'Ordre : toison, pierre à feu et briquet.

Ce dernier élément, parfois très stylisé, a pris un caractère décoratif important ; ainsi sur l'exemplaire ici exposé, le briquet se caractérise par un motif d'émail dit “ à la Salambrier ”, où on a peine à reconnaître la forme initiale du symbole

bourguignon. De même, la pierre à feu est ornée d'une rosette qui n'évoque en rien les petites taches caractéristiques des silex, figurées par des points émaillés sur les toisons autrichiennes.

10) Pendentif de l'Ordre de la Toison d'Or, branche autrichienne

Or, bronze doré et émaux, contemporaine

*au Marquis d'Andigné, nommé chevalier de la Toison d'Or le 27 septembre 1965
par l'archiduc Otto de Habsbourg Lorraine.*

Le collier de la Toison d'Or est réservé depuis la réforme de Charles Quint en 1516, aux grandes cérémonies de l'Ordre et les chevaliers devaient porter quotidiennement la dépouille du bâlier à une chaîne d'or ou un simple ruban. Au XVIII^e siècle apparut l'usage du pendentif surmonté de la pierre à feu et du briquet. D'abord assez variable, surtout dans la forme du briquet, l'insigne de la Toison d'Or fut souvent enrichi de pierres précieuses.

Au XIX^e siècle, en Autriche, apparaît le pendentif composé d'une peau de bâlier surmontée d'une pierre à feu émaillée, entourée de flammes rouges, et d'un briquet sur lequel figure la devise : "Pretium laborum non vile" ancien cri de guerre des chevaliers ; au revers est inscrit : "non aliud". Une petite scène en dessous du briquet illustre le combat de Saint Georges et du dragon. Un coulant émaillé enserre le ruban de moire rouge.

L'insigne de la Toison d'Or se porte sur l'uniforme ou la tenue de soirée ; propriété personnelle du chevalier il ne doit pas, comme le collier, être remis au trésorier à la mort du titulaire.

11) Lettre du Roi Alphonse XIII au Président Gaston Doumergue, lui annonçant sa nomination dans l'Ordre de la Toison d'Or.

*datée du 13 juillet 1926 et signée : "Grand et bon Ami, Votre bon Ami, Alfonso"
Archives du Ministère des Affaires Etrangères.*

Gaston Doumergue (1863-1937) fut président de la République du 13 juin 1924 au 11 juin 1931 ; ce fut lui qui inaugura en 1925 le Musée de la Légion d'Honneur. Originaire d'une famille terrienne languedocienne il était protestant. Son admission dans l'Ordre de la Toison d'Or en tant que Président de la République Française illustre le caractère de décoration officielle pris au XIX^e siècle par la branche espagnole de l'Ordre pour laquelle aucune condition de noblesse et de religion n'était plus requise.

Gaston Doumergue est le dernier président français à avoir été ainsi distingué : avant lui la plupart des présidents de la III^e République, Thiers, Mac Mahon, Grevy, Faure, Loubet et Poincaré, avaient reçu la Toison d'Or, au même titre que de nombreux chefs d'états étrangers, même non chrétiens comme le roi de Siam ou l'empereur du Japon.